



WWF

FR

2013

4

LES
COMMANDEMENTS
POUR UN URBANISME
DÉSIRABLE 



WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

En 2011, le WWF a fêté ses 50 ans.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 187 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics.

Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun.

C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France.

En 2013, le WWF France fête ses 40 ans.

© Concept & design by © ArthurSteenHorneAdamson

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks /
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.

DEMAIN SERA URBAIN !

Le défi de notre futur est de proposer un habitat citadin de qualité, à la fois écologique et économique, pour améliorer les conditions de vie de ses occupants.

C'est donc dès à présent qu'il faut mettre en œuvre des solutions alternatives pour un développement harmonieux des agglomérations.

De nombreux exemples montrent qu'il est possible de réinventer la vie en ville avec une empreinte écologique réduite, tout en offrant une meilleure qualité de vie et plus d'activités, d'échanges et de services.

Pourquoi s'en priver ?

SOBRE EN FONCIER TU SERAS

Comme l'énergie, le sol, dit foncier, est une ressource épuisable qu'il convient d'économiser ou du moins, de consommer de façon raisonnée.

On parle de sobriété foncière :

une utilisation « optimisée » des sols permettant de concilier les impératifs de logement et les impératifs économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Le P.A.E.N.

Le P.A.E.N. (Périmètres de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) est un outil de maîtrise foncière intéressant face à la menace de l'étalement urbain.

Ce nouvel instrument du Code de l'urbanisme constitue notamment un moyen de maintenir les terres agricoles à proximité des villes.

Il a été créé par la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 et mis en application par un décret en date du 7 juillet 2006.

Ainsi, le Département pilote du dispositif peut, en accord avec les communes concernées et après avis de la Chambre d'Agriculture, approuver des Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (P.A.E.N) afin de sauvegarder des zones naturelles et agricoles stratégiques menacées par l'urbanisation.

Bénéfices



ENVIRONNEMENT

Permettre aux milieux agricoles et naturels de continuer à remplir leurs fonctions écologiques et sociales, essentielles à notre bien-être



QUALITE DE VIE

Favoriser un approvisionnement local en nourriture et donner aux citoyens le goût du terroir



ECONOMIE

Stimuler l'économie locale par le biais d'une activité agricole lucrative et contribuer à la diversification des activités du territoire



PATRIMOINE

Empêcher l'uniformisation des paysages et permettre aux territoires de garder leur identité propre



ILS L'ONT FAIT
LA PRADE
DE CANOHÈS
(Pyrénées orientales)

PLUS D'INFOS SUR
www.cg66.fr

UNE VILLE DES COURTES DISTANCES TU BÂTIRAS

Dans une ville des courtes distances où aménagement et transport s'articulent, tous les services sont à « portée de pied » ou facilement accessibles grâce à une desserte

rapide en transport en commun. Commerces, écoles, crèches, services administratifs et loisirs redeviennent accessibles. Plus besoin de parcourir de longues distances pour satisfaire ses besoins au quotidien.

Le contrat d'axe

Il s'agit d'un outil opérationnel spécifique à chaque projet de transport pour optimiser son fonctionnement. Signé en amont de la mise en service d'une ligne, il a pour ambition de maximiser les bénéfices qu'elle apportera aux habitants et aux quartiers traversés.

Ce document écrit vise à mieux répondre aux besoins des usagers (accessibilité, confort, fréquence de la desserte, rapidité...), mais aussi à réduire les émissions de gaz à effet de serre en favorisant les modes de transport doux autour de la ligne.

C'est aussi l'occasion d'améliorer le cadre de vie des riverains, le nouveau projet de transport nécessitant un réaménagement global de l'espace public. De plus, le contrat d'axe a pour objectif d'optimiser l'utilisation de la ressource foncière en développant de nouveaux logements, activités et services à proximité de la ligne et de favoriser la mixité sociale en accueillant des publics variés issus de catégories socioprofessionnelles hétérogènes.

Inscrit dans une logique de développement durable, le contrat d'axe est une traduction, sur le terrain, du projet de territoire inscrit dans le PDU (Plan de Déplacements Urbains) et les documents d'urbanisme PLU (Plan Local d'Urbanisme) et SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Bénéfices



ENVIRONNEMENT

Limiter les émissions de gaz à effet de serre en offrant une alternative convaincante « au tout automobile » : la marche à pied ou les transports en commun



QUALITE DE VIE

Améliorer le quotidien des habitants en facilitant leur accès aux différents services : travail, école, commerces et loisirs



ECONOMIE

Alléger les dépenses liés à l'utilisation de la voiture individuelle (achat du véhicule, frais d'entretien, de stationnement, essence, assurances...)



PATRIMOINE

Répondre aux divers besoins de déplacement sans défigurer le paysage



**ILS L'ONT FAIT
GRENOBLE**

PLUS D'INFOS SUR
www.smtc-grenoble.org

© ISTOCKPHOTOS

DE LA NATURE EN VILLE TU METTRAS

En se muant en lotissements, les espaces naturels n'ont cessé de reculer et avec eux ont disparu les services qu'ils rendaient : production de nourriture, écoulement et épuration

des eaux, stockage du carbone, pour n'en citer que quelques uns. En replantant des végétaux et en favorisant l'aménagement d'espaces verts, non seulement nous créerons des espaces de détente pour nous ressourcer mais nous contribuerons également à préserver les corridors écologiques indispensables au maintien de la biodiversité et des innombrables services qu'elle nous rend.

Le coefficient de biotope

Le Plan Local d'Urbanisme PLU permet d'instaurer des obligations en matière d'espace vert sur toutes les constructions neuves ou les restructurations lourdes d'immeuble.

On peut ainsi définir un « coefficient de biotope » afin d'imposer aux constructeurs privés une surface minimum de végétalisation qui variera en fonction de la localisation de la construction. Au sein d'un quartier « pauvre en espaces verts », la surface de végétalisation imposée sera plus importante.

Le constructeur a ensuite la liberté de répondre à cette norme d'écologie minimale par des espaces au sol, sur la toiture ou sur les murs.

Bénéfices



ENVIRONNEMENT

Faire baisser la température pendant les périodes de grandes chaleurs grâce à l'évapotranspiration des végétaux et à leur capacité à créer des zones d'ombre et des courants d'air



QUALITE DE VIE

Limiter les risques d'affections respiratoires liées à la pollution aérienne car en recueillant les microparticules sur leurs feuilles, les végétaux les font diminuer d'un tiers



ECONOMIE

Moins d'investissement lourd dans les matériaux de protection face aux risques de crues, les réseaux d'eaux pluviales et les équipements d'épuration des eaux car la nature remplit spontanément ces fonctions essentielles



PATRIMOINE

Renouer avec la biodiversité qui fait partie intégrante de notre patrimoine et favorise notre bien-être en nous mettant en contact avec une certaine forme de nature en ville, qu'il s'agisse des diverses variétés d'arbres, de fleurs ou de plantes, ou des mille et unes espèces animales qu'ils hébergent



**ILS L'ONT FAIT
PARIS**

**PLUS D'INFOS SUR
www.apur.org**

© ISTOCKPHOTOS

CONFORTABLEMENT LES HABITANTS TU LOGERAS

Pour dessiner les contours d'une vie de quartier plus désirable, commençons par replacer les attentes des habitants au cœur du projet architectural.

Améliorer la qualité de vie c'est avant tout proposer des habitations fonctionnelles et basse consommation où il fait bon vivre, bien insérés dans leur quartier et dans le patrimoine naturel et architectural. Mais c'est aussi proposer un habitat confortable pour toutes les bourses, sans nuisance sonore et avec de larges apports de lumière naturelle.

Une charte de qualité architecturale

Les réglementations inscrites dans le plan local d'urbanisme n'offrent aucune garantie quant à la qualité architecturale des constructions. D'où l'utilité de mettre en œuvre une Charte de qualité pour poser les bases d'une culture architecturale commune et définir des règles de construction que chacune des parties prenantes (promoteur, collectivités, aménageurs, architectes...) s'engage à respecter.

Basé sur le volontariat, cet écrit plus ou moins contraignant suivant l'ambition de ses signataires s'efforcera d'orienter les constructeurs vers une architecture sobre et intégrée dans son environnement qui respecte le patrimoine local sans le pasticher.

De même, cette charte de qualité urbaine et architecturale s'attachera à incliner vers une architecture du bien être qui s'adapte aux nouvelles attentes des habitants (confort, luminosité, intimité, terrasses, espaces collectifs facilitant les échanges...) et vers une architecture responsable conciliant performance énergétique, matériaux de construction durables, qualité de vie et accessibilité des loyers.

Bénéfices



ENVIRONNEMENT

Des logements moins énergivores pour limiter le gaspillage des ressources et les émissions de Gaz à Effet de Serre



QUALITE DE VIE

Améliorer le quotidien des habitants en les logeant dans des constructions conçues pour répondre à leurs besoins, où ils se sentent bien



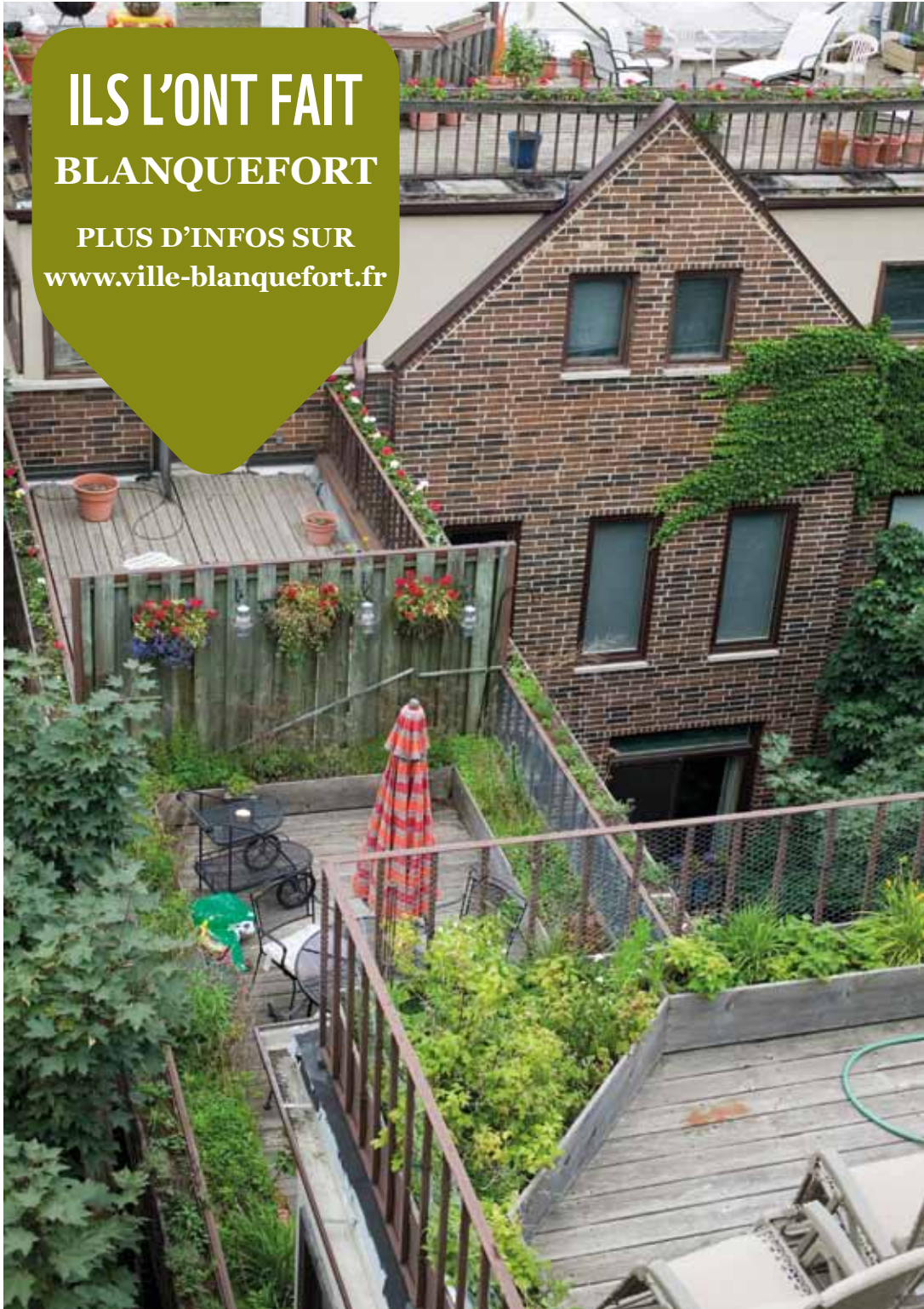
ECONOMIE

Limiter les dépenses de la commune mais aussi des particuliers en allégeant les factures de consommation énergétique



PATRIMOINE

Répondre aux besoins de logement des habitants, sans sacrifier le patrimoine naturel ou culturel et en respectant l'identité architecturale de la ville



**ILS L'ONT FAIT
BLANQUEFORT**
PLUS D'INFOS SUR
www.ville-blanquefort.fr

© ISTOCKPHOTOS

L'urbanisme en quelques chiffres

100%
RECYCLÉ
ET
RECYCLABLE



70 %

de la population mondiale résidera en zone urbaine en 2050

29 %

c'est l'augmentation de la distance moyenne du domicile aux commerces en 15 ans

7 ANS

c'est le nombre d'années suffisant pour engloutir sous l'asphalte l'équivalent de la superficie d'un département français

13 %

du budget des ménages français est consacré à la voiture



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) ® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées. WWF France, 1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris.

© NASA